

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



Tribunal de l'Entreprise du Hainaut Division de Charleroi

1 3 MAI 2019

Le Genefier

N° d'entreprise: 0417.084.954

Dénomination

(en entier): Football Club de la Route Verte

(en abrégé):

Forme juridique: ASBL

Siège: Rue d'en Haut 57 6590 Momignes

Objet de l'acte : Dissolution et Clôture

Le 27/05/2003 à 18h s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Asbl Club de Football de la Route

L'ordre du jour est le suivant :

Approbation des comptes 2002

Approbation des comptes au 27/05/2003

Décharge aux administrateurs

Dissolution et clôture de l'ASBL.

Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Les membres effectifs suivants sont présents à l'Assemblée Générale :

Membres du CA:Monsieur Jean-Claude Poncelet

Monsieur Jean Desmet Monsieur Michel Eloy Madame Annabelle Dieu Monsieur Jean-Luc Gilain Monsieur Philippe Danvoye

L'assemblée est valablement réunie, deux tiers des membres sont présents

L'Assemblée approuve les comptes de l'année 2002 et les comptes au 27/05/2003

L'Assemblée acte qu'il n'y a plus d'actif ni de passif au sein de l'ASBL

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs

L'Assemblée décide de ne pas nommer de liquidateur

L'Assemblée décide de la dissolution et de la clôture de l'ASBL au 27/05/2003

Les livres comptables seront conservés au minimum 5 ans au domicile de Monsieur Jean-Claude Poncelet : Le Four Mathot no 4 à 6590 Macquenosie

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature